



UCO  
LAVAL

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

# LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ D'AFFAIRES EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



**Le chargé d'affaires** réalise le rêve du client. Doté d'une solide base technique allié au sens de la relation client, il permet à l'entreprise d'anticiper pour réussir. Il démarché les clients et conduit une affaire de A à Z.

La formation s'adresse à des diplômés Bac +2 : DUT Génie civil, DUT GEA, DUT Techniques de commercialisation, BTS Aménagement paysager, BTS MCO, BTS NDRC. Possibilité de VES, VAP ou VAE\*.

## OBJECTIF

La licence professionnelle forme des chargés d'affaires en aménagement extérieur polyvalents, capables de gérer un portefeuille clients en s'appuyant sur un solide bagage technique et de concevoir et piloter des projets écoresponsables.

Les compétences visées sont les suivantes :

- **compétences commerciales**

- Prospecter les futurs clients
- Assurer la relation client tout au long de l'affaire
- Définir les outils de développement de la relation client, les mettre en oeuvre et assurer le contrôle
- Définir et mettre en place les outils marketing et évaluer les actions de manière à concevoir un tableau de bord de l'activité commerciale - optimiser la relation client
- Initier et conduire des entretiens de vente, négocier les affaires en conjuguant les intérêts de l'entreprise et ceux du client

- **compétences de management**

- Piloter un projet écoresponsable
- Assurer le bon déroulement de l'affaire par une méthodologie dans le respect des conditions d'exécution
- Animer et gérer les équipes de compagnons

- **compétences de gestion**

- Maitriser les coûts et les budgets
- Définir et mettre en place le tableau de bord de suivi de chaque affaire
- Proposer et mettre en oeuvre toutes les solutions pour optimiser l'efficacité de l'entreprise

- **compétences techniques**

- Proposer les solutions techniques adaptées dans les règles de l'art
- Prendre en compte la qualité environnementale

## PÉDAGOGIE

- L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec **les organisations professionnelles**.
- Les **formateurs** des matières relatives au métier sont des **professionnels en activité** dans ce secteur.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret de professionnalisation permet de gérer la progression en entreprise.
- Une **visite pédagogique** en entreprise a lieu systématiquement à mi-parcours du stage. Un **suivi individualisé** avec le chef d'entreprise et l'étudiant est mis en place à chaque retour de période en entreprise.

## CONTACT

UCO Laval  
25 rue du Mans  
53 000 LAVAL



**Martine Le Gall**,  
responsable de la formation  
Tél : 06 16 16 47 36  
m.legall@ucolaval.net

Secrétariat Tél : 02 43 64 36 64

Sur [www.laval.uco.fr](http://www.laval.uco.fr)

- > Dossier de candidature
- > Calendrier prévisionnel de l'alternance

Universitaire &  
Professionnel

## ALTERNANCE

595 h de formation à l'UCO Laval et 24h d'évaluation

665 h de stage et projet en entreprise

**Rythme moyen d'alternance :**

voir le calendrier prévisionnel sur [laval.uco.fr](http://laval.uco.fr)

## INSERTION PROFESSIONNELLE

100% à la fin de la formation

## TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

2019 : 100 % 2018 : 82 % 2017 : 100 %

\*voir page 2 : admission inscription

## LES + DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel
- Diversité des intervenants professionnels, accompagnement dans l'alternance
- Design d'extérieur, nouveaux marchés, numérique, BIM
- Certificats : PIX - Certificat Voltaire - AIPR - BIM

## CONTENU DE LA FORMATION

UE1 - 120h Environnement professionnel du secteur de l'aménagement extérieur : Normes - Droit - Développement durable

- Assurances - Prévention des risques - Qualifications - Accessibilité - Marchés publics et privés - Intégrer une démarche BIM

UE2 - 60h Technologie : Aménagement extérieur (piscines, terrasses, cours, allées, aires de jeux, clôtures, aménagements paysagers) - Analyse et conception paysagère

UE3 - 130h Techniques commerciales et de gestion adaptées aux spécificités du secteur - Gestion économique de l'affaire

UE4 - 50h Techniques de métré-devis spécialisées - Evaluation des coûts - Techniques d'aménagement de planification, conduite et suivi

UE5 - 100h Communication - Anglais - Management des équipes - Management de projet - Certificat Voltaire

UE6 - 75h Outils méthodologiques : Maths et stats - Technologies de l'information et de communication - Infographie - PIX - Outils d'infographie paysagère - Méthodes et techniques de création

UE7 - 60h Projets tuteurés (dont méthodologie, conduite et accompagnement de projets réels en présentiel)

UE8 - 560h Stage professionnel

Travaux encadrés, visites de chantier et d'entreprises (104h)

**Options de soutien :** Bureautique - Stratégie d'entreprise - Création et reprise

## VALIDATION

**Licence professionnelle** Métiers du BTP : Bâtiment et construction - parcours type **Chargé d'affaires en aménagement extérieur** en convention avec Le Mans Université.

## STATUT DE L'ALTERNANCE

3 statuts possibles : Apprentissage - Stagiaire de la formation professionnelle - Étudiant

- **Contrat d'apprentissage** : l'apprenti est rémunéré par l'entreprise pour un an.

- **Contrat de professionnalisation** : prise en charge des coûts de formation par l'entreprise suivant devis (prendre contact avec la responsable de formation au 06 16 16 47 36). Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge par Pôle Emploi.

- **Statut étudiant** : participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) de 3 138 € à 4 949 € pour l'année 2020-2021 en fonction du quotient familial. Droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC).

## CALENDRIER

Du 7 septembre 2020 à début juillet 2021.

Module d'homogénéisation de 2 semaines en option. Nous consulter.

## PORTES OUVERTES

Samedi 14 décembre 2019 de 9h à 17h

Samedi 8 février 2020 de 9h à 17h

Samedi 7 mars 2020 de 9h à 13h



## \* ADMISSION - INSCRIPTION

**Conditions** : formation ouverte à des personnes autonomes, dynamiques, dotées d'un bon relationnel et d'aptitudes commerciales, ayant validé un diplôme niveau III (bac +2), sinon, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.

**Modalités** : candidature en ligne de décembre à mai sur notre site internet [www.laval.uco.fr](http://www.laval.uco.fr) (participation aux frais de dossier : 40 €). À réception du dossier, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. Le candidat y présente alors sa motivation pour le métier et la formation ainsi que ses résultats universitaires. Un bilan de l'entretien est immédiatement formulé. Si l'avis est positif, un accompagnement individuel est proposé pour la recherche d'une entreprise d'accueil.

### L'inscription sera définitive après :

- réception de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence, après obtention de celui-ci,
- réception de l'accord d'une entreprise des métiers de l'aménagement extérieur pour l'accueil pendant les périodes de formation en entreprise (cet accord doit être signé avant l'entrée en formation),
- finalisation de l'inscription administrative en ligne.

